

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole tenue le 14 juin 2022 à la salle du Conseil de Sherbrooke Innopole (pavillon 2 du Domaine Howard) située au 1308 boulevard de Portland à Sherbrooke, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Alexandre Nault, président
- Véronique Sinclair-Desagné, vice-présidente
- Nancy Marcotte, secrétaire
- Vincent Aimez (*à partir du point 9*)
- Michèle Côté
- Samuel Nadeau
- Pierre Pomerleau
- Jean Tremblay
- Bianca de La Fontaine, observatrice

SONT EXCUSÉS

- Étienne Villeneuve, vice-président
- Francine Turmel, trésorière
- Marie-France Bélanger
- Josée Larochelle
- Manon Tremblay

INVITÉS

- Sylvain Durocher, directeur général, Sherbrooke Innopole
- Marie-France Audet, directrice, services aux entreprises - Financement, Sherbrooke Innopole (*point 10.1*) – par vidéoconférence
- Manon Labonté, directrice régionale, Services Québec
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Sherbrooke Innopole
- Hubert Létourneau, économiste, Services Québec
- Nathalie Prince, directrice, services aux entreprises – Industrie manufacturière et fabrication de pointe, Sherbrooke Innopole (*point 10.1*)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Alexandre Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux administrateurs. Pour cette assemblée, Bianca de La Fontaine a été désignée pour agir à titre d'observatrice de la Ville de Sherbrooke par le Bureau de coordination du développement économique.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Alexandre Nault agit à titre de président et Nancy Marcotte agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

3. BONNES NOUVELLES

Le président transmet une bonne nouvelle qui touche le nouveau pavillon de l'Institut quantique à l'Université de Sherbrooke dont l'article intitulé *Un lieu unique d'effervescence pour les sciences et les technologies quantiques* est déposé.

4. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-2022-030

Il est résolu à l'unanimité

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

7. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 Assemblée ordinaire du 26 avril 2022 – 15 h 00

CA-2022-031

**Il est proposé par Nancy Marcotte
Appuyé par Pierre Pomerleau**

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 26 avril 2022 à 15 h 00 tel que présenté.

7.2 Assemblée annuelle de la corporation du 26 avril 2022 – 15 h 15

CA-2022-032

**Il est proposé par Jean Tremblay
Appuyé par Nancy Marcotte**

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de la corporation du 26 avril 2022 à 15 h 15 tel que présenté.

7.3 Assemblée ordinaire du 26 avril 2022 – 16 h 00

CA-2022-033

**Il est proposé par Samuel Nadeau
Appuyé par Nancy Marcotte**

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 26 avril 2022 à 16 h 00 tel que présenté.

7.4 Assemblée ordinaire du 20 mai 2022 – 11 h 00

CA-2022-034

**Il est proposé par Pierre Pomerleau
Appuyé par Michèle Côté**

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 20 mai 2022 à 11 h 00 tel que présenté.

8. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le suivi des procès-verbaux est effectué par Sylvain Durocher sur les dossiers suivants :

- base de locaux
 - une demi-journée par semaine sera consacrée par la conseillère en immobilier de Sherbrooke Innopole à la mise à jour de la base de locaux (appels, courriels, recherche d'inscriptions actives sur Internet, etc.);
 - les recherches afin de requalifier les bâtiments existants inscrits dans le répertoire de bâtiments industriels et à bureaux de Sherbrooke Innopole seront poussées plus loin;
- refonte des fonds
 - le comité ad hoc s'est réuni à deux reprises depuis la dernière assemblée;
 - les travaux sont terminés et le comité recommandera une révision des politiques des fonds à l'assemblée du 20 septembre prochain;
- tableaux de bord
 - la nouvelle présentation condensée des tableaux de bord en format d'une page est en cours de réalisation et sera déposée à l'assemblée du 20 septembre;
- stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027 du ministre Fitzgibbon
 - la directrice des services aux entreprises de la filière des Sciences de la vie rédigera prochainement un résumé de la politique qui comprendra les grandes lignes en lien avec Sherbrooke Innopole et qui sont applicables aux entreprises de la Ville de Sherbrooke.

Manon Labonté et Hubert Létourneau sont invités à joindre l'assemblée pour le point suivant.

9. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE L'EMPLOI ET DE L'ÉVOLUTION DES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

Vincent Aimez se joint à l'assemblée au cours de la présentation.

La directrice régionale de Services Québec, Manon Labonté, accompagnée de Hubert Létourneau, économiste, présente la situation du marché du travail estrien actuel.

Afin de répondre à quelques questions plus pointues des membres, elle transmettra éventuellement des informations supplémentaires sur :

- l'immigration;
- la répartition des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR);
- la répartition des participants au programme pour la requalification et l'accompagnement en technologie de l'information et des communications.

Manon Labonté et Hubert Létourneau quittent l'assemblée. Quant à Marie-France Audet et Nathalie Prince, elles sont invitées à joindre l'assemblée pour le point suivant.

10. POINTS DE DÉCISION

10.1 Demande d'aide financière

10.1.1 Autorisation (FDES)

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif du Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke (FDES) se sont rencontrés le 30 mai dernier pour analyser le dossier de demande d'aide financière déposé au dossier;

- CONSIDÉRANT QUE lesdits membres ont pris connaissance du schéma d'analyse du projet et que les personnes-ressources de Sherbrooke Innopole ont répondu aux questions adressées par ces derniers;
- CONSIDÉRANT QU' un document *Questions et réponses des membres du comité consultatif* est déposé aux administrateurs pour faciliter leur prise de décision, lequel a été rédigé à la suite du comité;
- CONSIDÉRANT QUE Marie-France Audet et Nathalie Prince expliquent une proposition de modification à apporter à la condition de déboursement inscrite au schéma d'analyse;
- CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif recommande aux administrateurs d'accorder une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

CA-2022-035

Il est résolu à l'unanimité

D'approuver la recommandation du comité consultatif du Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke d'accorder une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier avec la modification apportée à la condition de déboursement, telle qu'expliquée par Marie-France Audet et Nathalie Prince.

Marie-France Audet et Nathalie Prince quittent l'assemblée.

10.2 Terrains industriels

- CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole a le mandat de soutenir l'émergence et le dynamisme de l'écosystème entrepreneurial de Sherbrooke, des entreprises des filières-clés, du secteur manufacturier et des technologies, notamment en favorisant les symbioses industrielles;
- CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole et le Bureau de coordination du développement économique (BCDE) collaborent étroitement afin de s'assurer que la Ville de Sherbrooke possède les conditions gagnantes pour favoriser son développement économique;
- CONSIDÉRANT QUE les parcs industriels sont des outils puissants de création d'emplois, de rétention de main-d'œuvre et de création de la richesse pour la communauté;
- CONSIDÉRANT QUE les parcs industriels permettent la croissance des entreprises locales et l'accueil de nouvelles entreprises structurantes;
- CONSIDÉRANT QUE l'expérience passée démontre que les ventes de terrains industriels génèrent des retombées économiques importantes pour la Ville et la communauté;
- CONSIDÉRANT QUE les industries implantées dans les parcs industriels ont un effet direct sur l'achat local et les entreprises de services;
- CONSIDÉRANT QUE le Parc industriel régional génère, à lui seul, près de 1 milliard de \$ de retombées dans l'économie de Sherbrooke;
- CONSIDÉRANT QUE l'analyse de l'offre de terrains industriels vacants démontre clairement que l'offre ne suffit déjà plus pour certains gabarits de terrains et certaines affectations d'usage;
- CONSIDÉRANT QU' en date de mars 2022, seulement 8 terrains sont réellement disponibles à la vente dans l'ensemble de nos parcs industriels;

- CONSIDÉRANT QU' il se vend en moyenne 6 terrains industriels par année et que la cible de vente de terrain prévue au plan d'action 2022 de Sherbrooke Innopole est de 7 terrains;
- CONSIDÉRANT QUE si aucun investissement n'est effectué pour augmenter le nombre de terrains disponibles à la vente, la réserve actuelle sera épuisée d'ici les deux prochaines années;
- CONSIDÉRANT QU' il est impératif de rétablir l'offre de terrains industriels afin de ne pas freiner le développement économique ni la création de la richesse collective à Sherbrooke;
- CONSIDÉRANT QUE le manque de terrain disponible à la vente crée une opportunité pour développer un nouveau parc industriel;
- CONSIDÉRANT QUE la Ville joue un rôle fondamental au niveau de « l'éco-transformation » de son économie;
- CONSIDÉRANT QUE le concept de parcs éco-industriels est de plus en plus reconnu comme un outil efficace pour relever les défis du développement industriel inclusif et durable dans le cadre des objectifs de développement durable. (World Bank. 2020. *International Framework for Eco-Industrial Parks v.2*. Washington, D.C. World Bank);
- CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'un éco-parc industriel pourrait s'inspirer des projets de Kalunborg au Danemark, du parc éco-industriel Ross à Régina, du Projet Halifax en Nouvelle-Écosse, du « *Tilbury Eco-Industrial Partnership Project* » en Colombie-Britannique, ou de l'un des 250 éco-parcs industriels en développement ou en opération à travers le monde;
- CONSIDÉRANT QU' un éco-parc industriel est constitué de réseaux éco-industriels travaillant ensemble afin de réduire l'utilisation des ressources, d'améliorer leur performance financière et environnementale. Dans une telle situation, les déchets d'une entreprise peuvent devenir la matière première d'une autre; l'implantation de boucles de chaleur devient possible, les entreprises peuvent partager les coûts des ressources humaines ou des interventions d'urgence. Les groupes d'employés peuvent aussi s'approprier les réseaux de sentiers naturels, pistes cyclables ou de transport actif autour de leur lieu de travail;
- CONSIDÉRANT QUE les éco-parcs industriels offrent également la possibilité d'accroître la densité d'emploi grâce à des décisions éclairées d'utilisation du territoire;

CA-2022-036

Il est résolu à l'unanimité

De demander à la Ville de Sherbrooke :

- d'accélérer les travaux d'analyse et de planification d'un nouveau parc industriel et d'allouer les ressources financières requises afin de ne pas freiner le développement économique de la Ville;
- de saisir l'opportunité de création de ce nouveau parc industriel pour y jouer son rôle d'éco-transformation de l'économie en l'orientant dans une vision de développement durable en s'inspirant du modèle des éco-parcs;
- que dans le contexte de la rareté de main-d'œuvre et des enjeux environnementaux grandissants, qu'une politique d'accessibilité aux terrains du futur éco-parc industriel soit élaborée, en collaboration avec Sherbrooke Innopole, afin d'en optimiser les retombées.

10.3 Démission d'un membre – comité du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes

CA-2022-037

Il est résolu à l'unanimité

D'accepter la démission de Daniel Giroux à titre de membre du comité du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (FIEI) de Sherbrooke Innopole dont la lettre est déposée au dossier.

10.4 Recommandation du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

10.4.1 Nomination d'une ressource externe afin de pourvoir le poste vacant au sein du FIEI

CONSIDÉRANT QUE le 18 mai dernier, Daniel Giroux a remis au président du conseil d'administration sa lettre de démission à titre de membre du comité du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (FIEI) de Sherbrooke Innopole, poste qu'il occupait à titre de ressource externe depuis le 19 septembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE le curriculum vitae de Stacey Keet, directrice générale du Groupe Diex Recherche, est déposé au dossier;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Keet a confirmé son intérêt à rejoindre le comité du FIEI;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance recommande aux administrateurs de nommer Stacey Keet sur ledit comité afin de pourvoir le poste laissé vacant par M. Giroux;

CA-2022-038

Il est résolu à l'unanimité

De nommer M^{me} Stacey Keet, directrice générale du Groupe Diex Recherche, à titre de ressource externe sur le comité du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes, et ce, en remplacement de Daniel Giroux.

10.5 Recommandation du comité d'audit

10.5.1 Plan d'affectation des surplus non affectés

CONSIDÉRANT QUE la Politique de gestion des surplus et des déficits adoptée par le conseil d'administration du 22 février 2022 répondant aux engagements établis à l'entente de délégation de la Ville de Sherbrooke est conforme et demeure en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'application de la Politique permet de respecter l'objectif de saine gestion impliquant la création de réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'audit doit déposer au conseil d'administration un plan d'affectation des surplus non affectés au plus tard trois mois après le dépôt des états financiers audités;

CONSIDÉRANT QUE la politique prévoit que soit créée progressivement une réserve de fonctionnement pour couvrir les charges équivalentes à trois mois d'exploitation;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'affectation des surplus non affectés revu par le comité d'audit démontre le besoin de grever un montant de 6 500 \$ du surplus non affecté 2022 prévu de 309 155 \$ à la réserve de fonctionnement;

Il est résolu à l'unanimité

- D'approuver le Plan d'affectation des surplus non affectés, tel que présenté au dossier, afin de respecter la Politique de gestion des surplus et des déficits impliquant la création d'une réserve suffisante pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues;
- D'allouer un montant de 6 500 \$ du surplus non affecté 2022 à la réserve de fonctionnement.

10.6 Motion de félicitations à Marc-Henri Faure

CONSIDÉRANT QUE Marc-Henri Faure occupe la fonction de directeur des services aux entreprises – Technologies de l'information chez Sherbrooke Innopole depuis le 6 juillet 2015;

CONSIDÉRANT QUE le 3 février 2022, la direction générale de Sherbrooke a déposé la candidature de M. Faure dans le cadre de la distinction « le Professionnel » de Réseau compétences des développeurs économiques de l'Estrie;

CONSIDÉRANT QUE les trois qualités professionnelles qui décrivent le plus M. Faure sont :

- la persévérance;
- la capacité de mobiliser des individus autour d'un projet/d'une activité;
- l'approche axée client/promoteur de projet;

CONSIDÉRANT QUE les trois réalisations concrètes tirées de son cheminement professionnel sont les suivantes :

- l'annonce de l'implantation du studio Ubisoft à Sherbrooke, un investissement de 195M\$ et de 250 emplois sur 10 ans. C'est le fruit d'un travail soutenu et d'une présence continue pendant plus de 5 ans auprès de l'entreprise pour s'assurer de répondre rapidement aux questions et mettre en valeur la proposition de candidature de la ville de Sherbrooke;
- ses actions ont permis une mobilisation de l'écosystème du jeu vidéo qui s'est concrétisée par l'annonce de la première Semaine sherbrookoise du jeu vidéo (4 au 10 avril 2022);
- dans tous les dossiers où il est impliqué, M. Faure place le promoteur/entrepreneur au centre de ses préoccupations et de son action. Il cherche à bien comprendre leurs enjeux et leurs besoins. Les implantations d'Eidos (2020) et d'Ubisoft (2021) sont le reflet de cette préoccupation ainsi que l'ensemble des accompagnements qu'il réalise;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau compétences des développeurs économiques de l'Estrie a dévoilé ses lauréats lors de la Soirée reconnaissance qui s'est tenue le 4 mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE M. Faure a reçu la distinction « le Professionnel » dans le cadre de ce concours;

Il est résolu à l'unanimité

De féliciter Marc-Henri Faure pour l'obtention de la distinction « le Professionnel » qu'il a reçue dans le cadre du concours de Réseau compétences des développeurs économiques de l'Estrie qui a eu lieu le 4 mai 2022.

11. POINTS D'INFORMATION

11.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

Le président du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance, Jean Tremblay, présente les grandes lignes des dossiers en cours traités par ce comité depuis la dernière assemblée du 26 avril dernier :

- autoévaluation du conseil d'administration : questionnaire à retourner d'ici le 23 juin prochain;
- code éthique et déclaration d'intérêts : formulaires à retourner d'ici le 17 juin prochain;
- appréciation de la contribution d'un pair administrateur : exercice reporté cet automne;
- appel public de candidatures : publication à la fin du mois d'août;
- politique de télétravail : déploiement dans les prochaines semaines;
- autoévaluation du personnel 2022 : début de l'exercice à la fin du mois de septembre;
- loi 59 (CNESST) :
 - création du comité le 5 avril 2022;
 - tenue de la première rencontre du comité dans les trente jours qui ont suivi la désignation de ses membres, le 2 mai 2022, tel que stipulé dans le règlement sur les comités de santé et de sécurité du travail;
 - un certain nombre d'actions seront entreprises dans les mois à venir en lien avec le déménagement au Quartier général de l'entrepreneuriat.

11.2 Rapport du comité d'audit

La présidente du comité d'audit, Francine Turmel, présente les grandes lignes des dossiers en cours traités par ce comité depuis la dernière assemblée du 26 avril dernier :

- sécurité informatique :
 - formation prévue pour les employés le 28 septembre prochain;
 - tests d'intrusion interne et externe : seront réalisés dans les prochaines semaines et les recommandations seront communiquées au comité d'audit qui en fera le suivi;
- assurance des cyberrisques : trois soumissions ont été demandées et un assureur a été retenu;
- surveillance du contrôle interne : dotation du plan sur un horizon de deux ans
 - procédures liées au système de la paie : quelques modifications mineures y seront apportées;
 - perception des revenus, les déboursés aux entreprises, les charges administratives et le mécanisme d'appels d'offres : à venir.

11.3 Présentations de la direction générale

11.3.1 Rapport d'activité

Sylvain Durocher présente son rapport d'activité qui fait état des actions posées et du statut des enjeux importants traités depuis la dernière assemblée.

Il mentionne qu'un dossier de présentation a été rédigé et transmis aux élus en mars dernier, lequel avait pour objectif de leur permettre de se familiariser avec Sherbrooke Innopole. Cette première version s'enrichira avec le temps afin d'offrir une couverture plus complète de l'organisme.

11.3.2 Suivi tableaux de bord

Les membres ont reçu les nouveaux codes pour avoir accès aux différents tableaux de bord dans le CRM.

11.3.3 Rendement des placements et évolution du portefeuille

Le comité d'audit a pris connaissance du rapport détaillé du portefeuille investissement pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2022. Les membres ont posé des questions à la direction générale et ils sont satisfaits des réponses obtenues.

Sylvain Durocher explique les documents suivants déposés au dossier :

- tableau du rendement des placements et évolution du portefeuille au 31 mars 2022;
- tableau des fonds d'aide aux entreprises au 30 avril 2022;
- dossiers à venir dans les filières suivantes : industrie manufacturière et fabrication de pointe, technologies propres et sciences de la vie.

11.3.4 Suivi budgétaire et administration

Le comité d'audit a pris connaissance des états financiers des fonds et de l'état de l'évolution budgétaire pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2022, lesquels sont déposés au dossier. Les membres ont posé des questions à la direction générale et ils sont satisfaits des réponses obtenues.

Sylvain Durocher précise que la contribution additionnelle du Fonds régions et ruralité (FRR) ainsi que la deuxième moitié de la contribution de base de la Ville de Sherbrooke sont à recevoir.

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 Avenant no.2 à l'entente de délégation intervenue entre la Ville de Sherbrooke et Sherbrooke Innopole

L'avenant no.2 à l'entente intervenue entre la Ville de Sherbrooke et Sherbrooke Innopole est déposé au dossier. Cette dernière s'assurera de recevoir la version finale signée par la Ville ainsi la résolution du conseil municipal qui l'accompagne.

12.2 Déclaration de la direction

La déclaration de la direction relative au règlement des salaires ou compensations dues aux employés ainsi qu'à la remise des déductions fiscales ou autres lois applicables à la compagnie, datée du 2 juin 2022, est déposée au bénéfice des administrateurs.

12.3 Préférence Estrie – rapport annuel 2021

Le rapport annuel 2021 de Préférence Estrie est déposé. Une bonne collaboration est installée avec ce partenaire, lequel offre un excellent service.

En réponse à Jean Tremblay, Sylvain Durocher lui reviendra concernant les résultats obtenus par Préférence Estrie grâce au soutien de Sherbrooke Innopole.

13. DIVERS

Aucun sujet ajouté.

14. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration est prévue le 20 septembre 2022 à 15 h.

L'observatrice (Bianca de La Fontaine) et les membres de la direction de Sherbrooke Innopole (Sylvain Durocher et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

15. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été traités, le président de l'assemblée déclare la séance close.



Alexandre Nault, président



Nancy Marcotte, secrétaire

Assemblée ordinaire du conseil d'administration
Le mardi 14 juin 2022 à 15 h 00

Sherbrooke Innopole
1308, boulevard de Portland (Domaine Howard, pavillon 2)
Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée** – 1 min.
2. **Président et secrétaire d'assemblée** (*information*) – 1 min.
3. **Bonnes nouvelles** (*information*) – 2 min.
4. **Avis de convocation et quorum** (*information*) – 1 min.
5. **Déclaration de conflit d'intérêts** (*information*) – 1 min.
6. **Adoption de l'ordre du jour** (*décision*) – 1 min.
7. **Approbation des procès-verbaux** (*décision*)
 - 7.1 Assemblée ordinaire du 26 avril 2022 - 15 h 00 – 1 min.
 - 7.2 Assemblée annuelle de la corporation du 26 avril 2022 - 15 h 15 – 1 min.
 - 7.3 Assemblée ordinaire du 26 avril 2022 - 16 h 00 – 1 min.
 - 7.4 Assemblée ordinaire du 20 mai 2022 - 11 h 00 – 1 min.
8. **Suivi des procès-verbaux** (*information*) – 5 min.
9. **Présentation de l'état de l'emploi et de l'évolution des perspectives démographiques** (*information*) – 30 min.
10. **Points de décision**
 - 10.1 Demande d'aide financière
 - 10.1.1 Autorisation (FDES) – 15 min.
 - 10.2 Terrains industriels – 30 min.
 - 10.3 Démission d'un membre - comité du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (FIEI) – 2 min.
 - 10.4 Recommandation du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance
 - 10.4.1 Nomination d'une ressource externe afin de pourvoir le poste vacant au sein du FIEI – 4 min.
 - 10.5 Recommandation du comité d'audit
 - 10.5.1 Plan d'affectation des surplus non affectés – 10 min.
 - 10.6 Motion de félicitations à Marc-Henri Faure – 3 min.



- 11. Points d'information**
 - 11.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance – 5 min.
 - 11.2 Rapport du comité d'audit – 5 min.
 - 11.3 Présentations de la direction générale
 - 11.3.1 Rapport d'activité – 20 min.
 - 11.3.2 Suivi tableaux de bord – 2 min.
 - 11.3.3 Rendement des placements et évolution du portefeuille – 5 min.
 - 11.3.4 Suivi budgétaire et administration – 5 min.

- 12. Dépôt de documents (information)**
 - 12.1 Avenant no.2 à l'entente de délégation intervenue entre la Ville de Sherbrooke et Sherbrooke Innopole – 2 min.
 - 12.2 Déclaration de la direction – 1 min.
 - 12.3 Préférence Estrie – rapport annuel 2021– 5 min.

- 13. Divers**

- 14. Prochaine assemblée – 1 min.**

- 15. Session à huis clos – sans la direction – 20 min.**

- 16. Levée de l'assemblée**